



Compte-rendu du CSAL du 19 octobre 2023

ORDRE DU JOUR

Approbation des PV
des CSAL des 26 juin
et 29 juin (pour avis)

Dossier de présentation de
la création du SDIF de la Meuse

Ponts naturels 2024 (pour avis)

Questions diverses

Notre directeur, après la lecture de notre déclaration liminaire, n'a que peu commenté les sujets portant sur la rémunération. Il a également donné peu de détails à propos de la création du SDIF, ce sujet étant à l'ordre du jour. Il a bien noté la réitération de notre demande à propos des conclusions qu'il tirait de la mise en place du NRP, peut être aurons-nous une réponse avant la fin de l'année, qui sait ? Notre demande d'inscription à l'ordre du jour d'un prochain CSAL de la déclinaison locale du Cadre d'Objectif et de Moyens (missions concernées, pistes envisagées, ou rejetées) devrait être satisfaite.

Approbation des PV du CSAL

Les PV nous ayant été remis très tardivement après les dernières instances, nous sommes abstenus.

Dossier de présentation de la création du SDIF de la Meuse

En préambule, Solidaires Finances Publiques (SFP) a constaté qu'il y a 15 ans, nous protestions contre la suppression des Centre des Impôts Fonciers (CDIF). Nous regrettons la disparition de services qui fonctionnaient bien, le fait de transférer une partie de la mission foncière dans les Centre des Impôts (CDI) pour créer des CDI-CDIF puis des SIP.

A l'époque, nous avons alerté la direction sur les problèmes que poserait la destructuration des CDIF et sur le fait que ça ne fonctionnerait pas. Aujourd'hui, Ô stupeur... la Direction fait marche arrière en créant un Service Départemental des Impôts Fonciers.

Il s'agit du même service que celui supprimé il y a quinze ans, à la différence près qu'il y avait auparavant 3 CDIF implantés à BAR LE DUC, SAINT MIHIEL et VERDUN. Il faudra désormais parvenir à fonctionner avec un seul SDIF à BAR LE DUC .

Il y aura malgré tout une implantation à VERDUN, mais avec pour seule garantie un maintien à résidence pour les agents qui ont suivi la mission, si le service fonctionne bien. Ceci est plutôt léger, nous aurions préféré une antenne permanente, mais visiblement c'est trop demander.

Par contre, l'implantation envisagée sur COM-MERCY a purement et simplement disparu. Tant pis pour les usagers, tant pis pour les collègues qui s'étaient investis sur cette mission.

Nous avons par ailleurs contesté la méthodologie employée. En effet, les groupes de travail préparant la création du SDIF se sont déroulés sans la présence des agents pratiquant la ma-

Section de la Meuse



tière. C'est pour cela que SFP s'était invité au premier groupe de travail pour dénoncer la méthode.

La direction se défend en arguant que certains éléments, comme le calcul de la charge de travail et par conséquent le calibrage des effectifs à transférer n'étaient pas du ressort des praticiens mais de la seule direction et des chefs de services.

Mais la direction nous a assuré que des groupes de travail se réuniront prochainement, notamment sur le sujet de l'accueil et de la répartition des missions. Ces groupes associeront (enfin) les agents pratiquant la matière.

Le calcul de la charge de travail a donné lieu à de vifs échanges. Clairement, il y a des zones d'ombres sur ce calcul, en particulier sur la prise en compte de la charge que présente le contact avec l'utilisateur et les problèmes liés à GMBI.

Selon ce calcul, la mission foncière des SIP représente 6,76 agents.

La direction a traduit ce chiffre en matière de transfert de personnel, qui représente une contribution de 3 agents pour le SIP SUD MEUSE et 3 pour le SIP NORD MEUSE.

SFP a interpellé la direction qui minore d'ores et déjà les effectifs de ce nouveau service et cela sans tenir compte de la situation de certains agents qui sont à temps partiel.

SFP ne souhaite pas déshabiller les SIP déjà en souffrance au profit du SDIF. Nous en sommes à gérer la pénurie...

SFP demande une création de poste pour adapter les effectifs à la charge de travail. Mais notre demande reste lettre morte.

La direction nous a indiqué qu'elle envisagerait de revoir les effectifs en 2025 si la charge de travail était trop importante. Espérons qu'il ne sera

pas trop tard. Les agents devront quoi qu'il arrive tenir plus d'une année avec ces effectifs sous évalués.

Au final, après appel de candidature, la direction a trouvé ses 6 volontaires, dont l'un des volontaires du SIP NORD MEUSE rejoindra la résidence de BAR LE DUC. L'implantation de VERDUN ne représente que 2 agents. Un collègue issu de la Direction Départementale du Territoire se partagera entre BAR LE DUC et VERDUN.

Il y avait un sujet sur l'implantation physique des agents à VERDUN. Au départ, la direction avait envisagé de réunir les agents de secteurs fonciers dans le bureau des géomètres au rez-de-jardin.

SFP a protesté contre cette proposition qui éloignait les agents de leurs documents de travail, mais aussi des collègues du SIP avec lesquels beaucoup d'interactions perdureront. Heureusement, la direction avait déjà, pour d'autres raisons, changé son projet. L'implantation verdunoise du SDIF devrait donc se faire au 1er étage, auprès du SIP et de ses documents de travail.

Pour l'instant et jusqu'à achèvement des travaux de la Cité, les agents SDIF issus du SIP SUD MEUSE resteront à leur place.

SFP a, par ailleurs, alerté la direction sur le manque de support informatique pour la formation à GMBI (absence de base école) et est revenu sur le fait de ne pas trop alourdir le programme de formation du collègue issu de la Direction Départementale du Territoire pour éviter la saturation.

Enfin SFP a insisté sur le fait que GMBI représente plus un boulet qu'une réelle avancée en matière de traitement du foncier.

Section de la Meuse



Ponts naturels 2024

Cette année, les ponts obligatoires possibles sont le vendredi 10 mai et le vendredi 16 août. Notre direction a choisi de suivre docilement la consigne passée par Gabriel Attal lorsqu'il était notre ministre, à savoir éviter de fermer les services en mai, pendant la période de campagne IR. Elle a donc uniquement proposé de retenir le vendredi 16 août.

Solidaires Finances Publiques se positionne toujours contre les ponts obligatoires. Pour nous, les services devraient être fermés au public à ces deux dates et les agents devraient choisir de poser ou non un congé, sans obligation et sans la contrainte que pose la nécessité de service. De plus, le choix de ne pas retenir la date de mai posera problème aux parents d'élèves, du fait de la fermeture des établissements scolaires.

Pour ces raisons, nous avons voté contre.

Au niveau national, une demande d'autorisation d'absence sera formulée pour le pont du 10 mai 2024 par Solidaires Finances Publiques.

Questions et informations diverses

Dans le cadre d'une démarche d'harmonisation de la dénomination des structures départementales, la Direction Générale a demandé la modification de la dénomination du SIE départemental de la Meuse.

Cette harmonisation permet de simplifier la dénomination : un seul SIE étant implanté dans le département, l'adjectif « départemental » est en effet superflu.

Ainsi, au 01/01/2024, la dénomination du SIE deviendra:

– version longue : service des impôts des entreprises de la Meuse au lieu de service des impôts

des entreprises départemental de la Meuse

– version courte : SIE de la Meuse au lieu de SIE départemental de la Meuse.

Un arrêté officialisant ce changement de nom sera publié d'ici la fin de l'année 2023.

Les documents issus des applications seront ainsi mis à jour au 01 janvier 2024.

Ce changement fera l'objet d'une information auprès du public d'ici la fin de l'année 2023.

Cette information, si elle paraît anecdotique, nous a permis de rappeler qu'il était regrettable que le SIE de Verdun ait récemment fermé ses portes. Il répondait à un réel besoin des usagers. L'arrivée du SA SIE au 1^{er} septembre 2023, même s'il permet aux collègues de pouvoir plus facilement rester à Verdun, est une complexification et un non-sens que ce soit au niveau des chaînes de travail ou des usagers.

Du fait du passage du plan Vigipirate à « urgence attentat », une sensibilisation des chefs de services, l'affichage sur les différents sites et une information sur Ulysse Meuse ont été réalisés.

Là où des vigiles étaient en place, leur contrat va être prolongé jusqu'à la fin du mois à minima. Des vigiles vont également être embauchés à Commercy et Montmédy, jusqu'à la fin du mois à minima également. Un vigile supplémentaire sera recruté à la cité administrative. Il sera positionné vers le SGC de Bar le Duc et sera amené à surveiller l'enceinte de la cité.

Nous avons demandé à ce qu'un oeilleton ou un visiophone soit mis en place sur la porte du PCD. En effet, la porte opaque ne permet pas de contrôle visuel lorsque quelqu'un sonne.

Nous avons à nouveau demandé à ce que les agents d'accueil soient informés sur le fonctionnement des boutons d'alarme. Une méconnaissance

Section de la Meuse



sance de leur maniement peut en effet entraîner une crainte de les utiliser en cas de problème.

De nombreux agents nous ont fait part de leur souhait de voir organiser une grande réunion annuelle de tous les agents du département, comme cela se faisait avant la fusion. La direction va considérer la faisabilité de cette demande.

Nous avons demandé à ce que tous les nouveaux agents effectuent une visite des services présents sur leur site, en compagnie d'un collègue ou de leur chef de service. En effet, nous ne connaissons pas forcément nos nouveaux collègues.

A Commercy, l'ancien numéro du standard, qui a été alloué au SGC, leur impose une grosse charge de travail, puisque de nombreux appels qu'ils reçoivent sont à destination du SIP. Chef de service comme OS demandent depuis longtemps à ce qu'une solution soit trouvée. Un nouveau numéro va (enfin) être attribué au SGC, l'ancien numéro du standard renverra sur un message d'accueil informant les usagers des coordonnées du SIP et du SGC. La mise en place se fera au 1^{er} novembre. Un communiqué de presse sera diffusé pour permettre une large information.

Les pédaliers sous bureaux qui avaient été achetés avec les fonds d'amélioration du cadre de vie (et qui, pour rappel, ne passent pas sous les bureaux), vont être déployés dans les services avant la fin de l'année. Ils pourront être utilisés dans les salles de pause ou à côté des bureaux pour ceux qui le souhaitent.

Un fauteuil de massage sera mis en place à la cité administrative après le déménagement dans le nouveau bâtiment.

Depuis la fin de l'année dernière, la taxe d'urbanisme a été transférée du ministère de la transition écologique à la DGFIP. Nous avons demandé à notre directeur où nous en étions en Meuse, quant aux liquidations effectuées et quel était l'état du stock. En effet, une mise en place brouillonne et des problèmes de passerelles entre applications, sans parler de la charge de travail supplémentaire dans des SIP déjà exsangues, empêche notre administration de mener à bien cette mission dans toute la France. Cela impacte les budgets des communes.

Notre directeur n'était pas fait de cette problématique, nous devrions avoir communication des éléments demandés prochainement.

Vos représentant·es :

Eve Cultot,
Eric Porchon,
Bruno Rop,
Françoise Jacobee,
Elisa Mansuy,
Luc Biganzoli,
Enrico Schaeffer.